

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2013	Nombre de	conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2013	communautaires	
		En exercice: 67	
		Présents : 59	
		Votants : 60	

Séance du 30 septembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi trente septembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Madame Viviane MUTTI, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO
Madame Maryse BELLIAU PINTA
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir donné à Mme Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Acquisition de la parcelle ZL0043 au lieu dit « Le Conroy » sur la commune de Joigny

OBJET : Acquisition de la parcelle ZL0043 au lieu dit « Le Conroy » sur la commune de Joigny

La communauté de communes du Jovinien envisage toujours la construction d'une deuxième déchèterie afin notamment de desservir les villages situés Rive Droite ainsi que les habitants de Joigny qui demeurent de ce côté de l'Yonne.

Vu la délibération en date du 14 juin 2011, n° DEC/2011/39, relative à l'acquisition d'un terrain de la ville de Joigny : parcelle cadastrée ZL 0044,

Vu les conclusions des études géotechniques rendues dans un rapport en date du 16 août 2012 par le Cabinet MERLIN, maître d'œuvre retenu pour la construction de la déchèterie, sur la parcelle cadastrée ZL 0044,

Considérant le lieu de ce projet intéressant pour les administrés de Looze, Brion, Bussy en Othe et une partie de la Rive Droite de Joigny,

Considérant la parcelle cadastrée ZL 0043, d'une superficie de 7 210 m², jouxtant la parcelle cadastrée ZL 0044, envisageable pour la construction de la déchèterie en décalant la construction,

Considérant l'avis du cabinet Merlin suite à une étude géotechnique de la parcelle ZL 0043, en date du 14 mai 2013, qui ne présenterait pas de contre-indication majeure pour la construction d'une déchèterie,

Considérant les propriétaires de cette parcelle (5 propriétaires en indivision), :

- Mme Jacqueline PUISSANT
- Mme Véronique PUISSANT
- Mme Guylène PUISSANT
- Mme Claude LABARDE
- M. Jacques PUISSANT,

Considérant le prix accepté par les propriétaires de cette parcelle au prix de 10 000 € (les frais de bornages et de notaire à la charge de la Communauté de Communes du Jovinien),

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2013,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** l'acquisition de la parcelle cadastrée ZL 0043, d'une surface de 7 210 m²,
- **accepte** l'acquisition au prix de 10 000 €,
- **dit** que les crédits sont bien inscrits pour cette acquisition,

- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires pour cette acquisition.

Pour copie conforme,

Le Président, *pour le Président,*
Nicolas SORET *Le Délégué,*

Communauté de Communes
du Jovinien



Date de réception
par la Préfecture : 15/10/2013

date de publication : 15/10/2013



